

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2015/06/01
19H30
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

VOTRE PRÉSENCE À 18H30

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert- M. Charles Audet- M. Germain Martin
Mme Pauline T. Poirier - M. Rock Rousseau – M. Alain Brochu - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucun

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input type="checkbox"/>	5.5 Tourisme (Charles Audet)	<input type="checkbox"/>
5.2 Loisirs (Alain Brochu)	<input type="checkbox"/>	5.6 Culture (Pauline T. Poirier)	<input type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.7 150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input type="checkbox"/>
5.4 Urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.8 Comité RevitalisAction (Juliette Jalbert)	<input type="checkbox"/>

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 AUCUN

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil les « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 500.\$ et plus

9.- ADMINISTRATION

- 9.1 Mandat à *Aubert & Morency, notaires* pour la préparation de la vente du parc Gervais
- 9.2 Mandat à *Ecce Terra, arpenteurs-géomètres SENCRL* pour la préparation des subdivisions du parc Gervais en prévision de la vente des terrains
- 9.3 Engagement des étudiants pour les Services des loisirs et de la culture et du Service des travaux publics pour la saison estivale 2015
- 9.4 Félicitations à M. Damien Couture pour l'obtention de la Médaille du Lieutenant Gouverneur
- 9.5 Ajustement bail marina pour la saison 2015
- 9.6 Adoption du règlement numéro 609, règlement décrétant l'application des chapitres III et IV de la loi sur les élections et le référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2)
- 9.7 Adoption du règlement numéro 610, règlement relatif à la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux
- 9.8 Travaux de pavage pour l'année 2015, octroi du contrat à *Pavage Centre Sud du Québec inc.*
- 9.9 Autorisation à Mme Jocelyne Goudreau pour l'utilisation du lot numéro 30B-1-P matricule numéro 3885-91-6067
- 9.10 Confirmation du rôle et des autorisations à la responsable de l'urbanisme et à la revitalisation
- 9.11 Contribution à l'ARLA pour l'année 2015

- 9.12 Demande du comité organisateur de la Journée Trippante dans le cadre des activités du 10 et 12 juillet 2015
- 9.13 Autorisation de paiement au Ministère des Finances pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2015
- 9.14 Autorisation de signature des contrats avec les artistes dans le cadre de l'exposition « Vitrine sur l'art », édition 2015
- 9.15 Renouvellement du contrat pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville et autres bâtiments municipaux

10.- URBANISME

AUCUN

11.- AUTRES SUJETS

- 11.1 Eau potable
- 11.2 Prudence sur les routes
- 11.3 Parc de la Gare
- 11.4 Fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste

12.- PÉRIODE DE QUESTION

- 12.1 Le maire invite ↵ les membres du conseil à poser des questions
- 12.2 Le maire invite ↵ les citoyens à poser des questions

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES

Séance ordinaire du 1er juin 2015

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement aux lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le lundi 1^{er} juin 2015, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 13.- Période de questions
- 14.- Clôture de l'assemblée
- 15.- Levée de la séance

2.- ORDRE DU JOUR - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06-2015-173

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3.- PROCÈS VERBAUX - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

06-2015-174

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

Qu'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 mai et de la séance extraordinaire du 11 mai 2015 ont été remis aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

Que les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels quels.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- CORRESPONDANCE - RÉOLUTIONS SELON LA CORRESPONDANCE

Aucune

5.- **RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS**

5.1	Voirie (Germain Martin)	<input type="checkbox"/>	5.5	Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2	Loisirs (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6	Culture (Pauline T. Poirier)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3	Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.7	150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.4	Urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.8	Comité RevitalisAction (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>

6.- **RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.**

Aucun

7.- **TRÉSORERIE**

- Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses » a été remise, ainsi que l'état des activités financières comparées pour l'année 2014 et 2015.

06-2015-175

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

8.- **PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS**

06-2015-176

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

Que ce conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 31 mai 2015, totalisant 411 469.98 \$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, Dir. gén. & Sec.-trés.

9.- **ADMINISTRATION**

9.1 **Mandat à Aubert & Morency, notaires pour la préparation de la vente du parc Gervais**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a considéré l'éventualité de procéder à la vente de la superficie de l'espace vert dénommé le parc Gervais;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a tenu une rencontre avec tous les propriétaires bornant le parc afin de leur expliquer le projet de vente et également d'obtenir leur intérêt relatif à l'acquisition d'une partie de ce parc;

CONSIDÉRANT QUE neuf (9) propriétaires ont déposé par écrit leur intérêt pour acquérir une parcelle de ce terrain;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater un bureau de notaire pour procéder aux différents actes de vente;

En conséquence, il est,

06-2015-177

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

Que le Conseil mandate le bureau de *notaire Aubert & Morency, notaires* à procéder aux différentes transactions immobilières pour la vente de l'espace vert du parc Gervais;

Que le maire et le directeur général / secrétaire trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli tous les documents requis pour l'ensemble des transactions immobilières pour la vente de cet espace vert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 **Mandat à *Ecce Terra, arpenteurs-géomètres SENCRL* pour la préparation des subdivisions du parc Gervais en prévision de la vente des terrains**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a réfléchi à l'éventualité de procéder à la vente de la superficie de l'espace vert dénommé le parc Gervais;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a tenu une rencontre avec les propriétaires bornant le parc afin de leur expliquer le projet de vente et pour également avoir l'intérêt de ceux-ci pour en faire l'acquisition;

CONSIDÉRANT QUE neuf (9) propriétaires ont déposé par écrit leur intérêt pour acquérir une parcelle de ce terrain;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater un bureau d'arpenteurs pour préparer les différentes superficies de terrain à vendre;

06-2015-178

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

Que le Conseil mandate la firme *Ecce Terra, arpenteurs-géomètres SENCRL* à procéder à la configuration des différents lots pour permettre la vente de ceux-ci.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.3 **Engagement des étudiants pour le Service des loisirs et de la culture et le Service des travaux publics pour la saison estivale 2015**

CONSIDÉRANT QUE la Ville veut procéder à la mise à niveau de certaines infrastructures durant la saison estivale 2015;

CONSIDÉRANT QUE les travaux peuvent être réalisés par des étudiants durant la saison estivale;

06-2015-179

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

Que la Ville engage Guylain Gardner comme employé au Service des loisirs et de la culture pour la saison estivale 2015.

Que la Ville engage Danyk Grenier comme employé du Service des travaux publics pour la saison estivale 2015.

Que la période de travail sera comprise entre le 2 juin 2015 et le 28 août 2015.

Que le salaire des employés étudiants sera de 10.55 \$ de l'heure pour la saison 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.4 **Félicitations à M. Damien Couture pour l'obtention de la Médaille du Lieutenant Gouverneur**

CONSIDÉRANT QUE le 16 mai dernier se tenait à Charny, les distinctions honorifiques du lieutenant-gouverneur du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la médaille du lieutenant-gouverneur a pour objet la reconnaissance de l'engagement bénévole, de la détermination et du dépassement de soi des québécois qui exercent ou qui ont exercé une influence positive au sein de leur communauté ou de la nation québécoise;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette soirée, M. Damien Couture a été récipiendaire de cette médaille pour son engagement dans notre communauté;

06-2015-180

**En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

Que le Conseil tient à féliciter M. Damien Couture pour l'obtention de la Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec.

Que le Conseil remercie M. Couture pour sa grande implication dans le développement de notre communauté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.5 **Ajustement bail marina pour la saison 2015**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a loué le restaurant à la marina municipale pour la saison estivale 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'article 6, paragraphe 2 du bail au niveau du montant des assurances du locataire devra être de 2 000 000 \$ au lieu de 3 000 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la Ville sera pour sa part responsable du réservoir à essence et assumera les frais de l'assurance pour celui-ci;

06-2015-181

**En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

Que le Conseil autorise l'ajustement au bail intervenu pour la marina à savoir :

- Ajustement du montant de l'assurance à 2 000 000 \$ au lieu de 3 000 000 \$ pour le locataire;
- Indiquer que la Ville sera responsable du réservoir d'essence et en assumera les frais pour l'assurance.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.6 **Adoption du règlement numéro 609, règlement décrétant l'application des chapitres III et IV de la loi sur les élections et le référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2)**

06-2015-182

**Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

Que le Conseil adopte le règlement numéro 609, règlement décrétant l'application des chapitres III et IV du titre I de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

06-2015-183

9.7 **Adoption du règlement numéro 610, règlement relatif à la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux**

Il est,
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

Que le Conseil adopte le règlement numéro 610, règlement relatif à la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.8 **Travaux de pavage pour l'année 2015, octroi du contrat à Pavage Centre Sud du Québec inc.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a demandé des soumissions pour la réalisation des travaux de pavage pour la saison estivale 2015;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) entreprises ont déposé leurs prix pour les travaux de la Ville à savoir :

- Pavage Centre-Sud du Québec inc.
- Pavage St-François
- Pavage Estrie Beauce

	Pavage Centre Sud du Québec inc.	Pavage St-François	Pavage Estrie Beauce
Réparation profileuse	145.30 \$	149.40 \$	157.00 \$
Pose à la profileuse	125.20 \$	138.70 \$	138.00 \$
Réparation trottoirs	206.50 \$	214.10 \$	217.00 \$
Réparation des rues à la main	206.50 \$	214.10 \$	212.00 \$

CONSIDÉRANT QU'après vérification et analyse des soumissions, l'octroi du contrat peut être accordé au plus bas soumissionnaire conforme;

06-2015-184

En conséquence, il est,
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

Que le Conseil octroie le contrat de pavage pour la saison estivale 2015 à *Pavage Centre Sud du Québec inc.*, le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.9 **Autorisation à Mme Jocelyne Goudreau pour l'utilisation du lot numéro 30B-1-P matricule numéro 3885-91-6067**

CONSIDÉRANT QUE le lot numéro 30B-1-P est propriété de la Ville de Disraeli;

CONSIDÉRANT QUE Mme Jocelyne Goudreau a fait une demande pour utiliser ce lot comme espace-vert;

CONSIDÉRANT QUE Mme Goudreau est propriétaire de l'immeuble voisin du lot 30B-1-P;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est disposée à permettre à Mme Goudreau de faire usage du lot 30B-1-P mais sous certaine condition;

En conséquence, il est

06-2015-185

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

Que le Conseil autorise Mme Jocelyne Goudreau à faire usage du lot 30B-1-P propriété de la Ville de Disraeli sous les conditions suivantes :

- Utiliser le terrain comme espace-vert uniquement.
- Aucune construction, aucun accessoire de toutes sortes ne seront autorisés sur le terrain.
- Tout aménagement paysager (plantes, fleurs, arbustes, arbres, etc.) ne pourra être réalisé sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de la Ville de Disraeli.

Que Mme Goudreau s'engage à faire l'entretien du terrain selon les règles de l'art afin de le conserver propre et dans de belles conditions.

Que la Ville de Disraeli peut mettre fin à cette entente en tout temps.

Que le non-respect par Mme Goudreau de l'une ou l'autre des conditions ci-haut citées mettra fin immédiatement à l'entente.

Qu'advenant que Mme Goudreau vende sa propriété et/ou n'est plus le propriétaire principal de l'immeuble voisin, la présente entente tombera nul et sans effet.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.10 **Confirmation du rôle et des autorisations à la responsable de l'urbanisme et à la revitalisation.**

CONSIDÉRANT QUE la responsable de l'urbanisme et de la revitalisation est à l'emploi de la Ville de Disraeli depuis le 21 mai 2015;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de confirmer le rôle, les responsabilités et les autorisations attribués à ce poste en fonction des lois et de l'application de celles-ci;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial pour la Ville d'assurer la protection de ses employés de même que celle-ci dans la possibilité d'éventuelles poursuites;

En conséquence, il est,

06-2015-186

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

Que le Conseil autorise la responsable de l'urbanisme et de la revitalisation à procéder à l'émission des différents permis requis par la réglementation municipale, à procéder à l'émission des constats d'infraction, à préparer, à documenter et à représenter la Ville aux audiences de la cour

municipale et supérieure, à effectuer les inspections requises par la réglementation municipale et à répondre aux questions et plaintes de citoyens reliées à sa fonction.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.11 **Contribution à l'ARLA pour l'année 2015**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli fait partie de l'Association des Riverains du lac Aylmer;

CONSIDÉRANT QUE la base de calcul pour la participation financière est faite selon le nombre de riverains;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU

06-2015-187

Que le Conseil autorise le versement d'un montant de 550 \$ à l'Association des Riverains du lac Aylmer pour l'année 2015.

Que ce montant représente une contribution de 5.50 \$ par riverain.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.12 **Demande du comité organisateur de la Journée Trippante dans le cadre des activités du 10 et 12 juillet 2015**

CONSIDÉRANT QUE les activités de la Journée Trippante se dérouleront du 10 au 12 juillet 2015;

CONSIDÉRANT QUE lors de ces activités, le comité organisateur aimerait pouvoir fermer à la circulation le tronçon de la rue Laurier à deux (2) occasions;

CONSIDÉRANT QUE pour pouvoir faire cette fermeture l'autorisation de la Ville est obligatoire;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER

06-2015-188

Que le Conseil autorise la fermeture de la rue Laurier à la circulation aux dates et heures suivantes :

- Vendredi le 10 juillet 2015, de 17h à 19h15 (pour la tenue de vernissage et du défilé)
-
- Dimanche le 12 juillet 2015, de 10h à 17h (pour la tenue d'activités familiales)

Que le Service des travaux publics soit autorisé à collaborer afin de permettre la sécurité complète des lieux.

Que les services d'urgence soient également informés de cette fermeture de rue pour prévoir l'accessibilité en cas d'urgence.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.13 **Autorisation de paiement au Ministère des Finances pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2015.**

06-2015-189

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

Que le Conseil autorise le paiement au Ministère des Finances au montant de 129 222 \$ pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2015.

Que le paiement sera fait en deux versements à savoir :

- 1^{er} versement le 30 juin 2015 : 64 611 \$
- 2^e versement le 31 octobre 2015 : 64 611 \$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.14 **Autorisation de signature des contrats avec les artistes dans le cadre de l'exposition « Vitrine sur l'art », édition 2015**

CONSIDÉRANT QUE l'activité « Vitrine sur l'art » se déroulera du 10 juillet au 16 août 2015;

CONSIDÉRANT QU'une vingtaine d'artistes verront leurs œuvres exposées durant cette période au Cabaret des arts;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'avoir par écrit les différentes conditions et responsabilités des parties dans ce projet (artiste et Ville);

06-2015-190

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

Que le Conseil autorise le directeur général et l'agente de développement culturel à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli tous les contrats à intervenir avec les artistes pour l'exposition « Vitrine sur l'art », édition 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.15 **Renouvellement du contrat pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville et autres bâtiments municipaux**

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire retenir les services de conciergerie pour l'entretien de la bâtisse de l'hôtel de ville et des autres bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler le contrat avec Mme Madeleine Marcotte pour faire lesdits travaux d'entretien;

06-2015-191

En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

Que le Conseil renouvèle le contrat pour la conciergerie avec Mme Madeleine Marcotte pour la période du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2017.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat à renouveler avec Mme Madeleine Marcotte.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.- **URBANISME**

AUCUN

11.- **AUTRES SUJETS**

- 11.1 Eau potable
- 11.2 Prudence sur les routes
- 11.3 Parc de la Gare
- 11.4 Fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste
- 11.5 Cadet de la Sûreté du Québec

12.- **PÉRIODE DE QUESTION**

Le maire invite les contribuables à poser leurs questions

13.- & 14.- **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

06-2015-192

Il est,
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE cette séance soit levée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

CORRESPONDANCE DU MOIS

➤ Aucune

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues
au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la dir.-géné. / sec.-trés.
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

M. Jacques Lessard, Maire

M. Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.
